



HAL
open science

Des prédicateurs au service de la réforme de la société carolingienne : l'exemple des homélies de Raban Maur (vers 780-856)

Caroline Chevalier-Royet

► To cite this version:

Caroline Chevalier-Royet. Des prédicateurs au service de la réforme de la société carolingienne : l'exemple des homélies de Raban Maur (vers 780-856). XLVI^e Congrès de la SHMESP "Gouverner les hommes, gouverner les âmes", May 2015, Montpellier, France. pp.49-58. halshs-01778666

HAL Id: halshs-01778666

<https://shs.hal.science/halshs-01778666>

Submitted on 25 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des prédicateurs au service de la réforme de la société carolingienne : l'exemple des homélies de Raban Maur (vers 780-856)

Caroline Chevalier-Royet

Dans le cadre de la réforme politique et religieuse de la société promue par les souverains carolingiens et appuyée par l'Église, la prédication constitue une préoccupation majeure, dès les premiers capitulaires de Charlemagne, constamment relayée ensuite dans les textes promulgués par ses successeurs. Certes, la question de l'efficacité de cette « offensive légiférante »¹ en matière de prédication reste en suspens ; mais il est indéniable que les *rectores* carolingiens, souverains et évêques, ont uni leurs efforts pour tenter de renforcer la foi du peuple par la parole et pour diffuser des modèles de comportement. La prédication, définie dans l'*Admonitio Generalis* (789) comme une des obligations premières des clercs, est alors conçue, avec pragmatisme, comme un moyen pour appliquer le programme carolingien de réforme de la société ; et c'est précisément parce que ce programme lie étroitement gouvernement des hommes et gouvernement des âmes que l'insistance sur la prédication, conçue comme un enseignement scripturaire et moral, est aussi forte dans les textes législatifs².

La Renaissance carolingienne constitue donc un moment important dans l'histoire de la prédication médiévale³. Cet enseignement, dispensé aux fidèles pour affermir leur foi, prend des formes diverses – simple lecture à voix haute des textes scripturaire, explication des textes lus ou adresse aux fidèles d'ordre moral ou mystique – tout en s'insérant de plus en plus souvent dans un cadre liturgique. Il exige des fidèles davantage qu'une simple mémorisation et s'adapte aux conditions politiques et aux débats idéologiques. Cette mission de prédication incombe traditionnellement à l'évêque qui peut cependant déléguer cette tâche : en effet, les capitulaires et les canons conciliaires carolingiens recommandent constamment aux prêtres en charge de la célébration du culte dans les églises locales de prêcher régulièrement, c'est-à-dire tous les dimanches et au moment des grandes fêtes du calendrier liturgique⁴.

De fait, nous avons conservé de nombreux recueils de sermons et d'homélies⁵ composés durant la Renaissance carolingienne, entre 750 et 950 environ⁶. Ces collections témoignent de la réflexion importante engagée sur la prédication, sur ses formes, ses contenus et ses moyens par les lettrés carolingiens même si leur destination reste discutée : étaient-elles conçues pour un usage liturgique, pour un enseignement missionnaire ou pour nourrir un cheminement personnel ? Ces textes

¹ N. BÉRIOU, *L'avènement des maîtres de la parole : la prédication à Paris au XIII^e siècle*, Paris, 1998, p. 16.

² R. MCKITTERICK, *The Frankish Church and the Carolingian Reforms, (789-895)*, Londres, 1977, spéc. p. 80-102 ; Id., *Charlemagne. The Formation of an European Identity*, Cambridge, 2008 ; F. CLOSE, *Uniformiser la foi pour unifier l'Empire. La pensée théologico-politique de Charlemagne*, Bruxelles, 2011, spéc. p. 227-246 ; C. VAN RHIJN, *Shepherds of the Lord : Priests and Episcopal Statutes in the Carolingian period*, Turnhout, 2007 ; K. MITALAITÉ, « La transmission de la doctrine dans la prédication carolingienne », *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, 97 (2013), p. 243-276.

³ Henri Barré, Réginald Grégoire, Raymond Étaix, et Jean-Paul Bouhot ont publié des contributions pionnières sur les homéliaires et sermonnaires carolingiens, aujourd'hui complétées par : T. N. HALL, « The Early Medieval Sermons », *The Sermon*, dir. B. M. KIENZLE, Turnhout, 2000 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 81-83), p. 203-269 ; J. McCUNE, « The Sermons on the Virtues and Vices for Lay Potentates in the Carolingian Sermonary of Salzburg », *Journal of Medieval Latin*, 19 (2009), p. 250-290 ; *Sermo doctorum : Compilers, Preachers and their Audiences in the Early Middle Ages*, éd. M. DIESENBERGER, Y. HEN et M. POLLHEIMER, Turnhout, 2013.

⁴ J. McCUNE, « The Preacher's Audience, c. 800 – c. 950 », *Sermo doctorum, loc. cit.*, p. 283-338, spéc. p. 285-294.

⁵ La distinction entre sermon et homélie est difficile à établir, les textes des sermonnaires et homéliaires carolingiens ayant des destinations variées. L'homélie est plutôt un acte liturgique : c'est un discours éclairant les lectures effectuées au cours de l'office. Le sermon, développé librement à partir d'un extrait scripturaire beaucoup plus court dans un but pastoral défini par le prédicateur, a une destination plus large. R. Grégoire souligne toutefois que les homélies sont parfois aussi conçues comme fondement d'une méditation personnelle des Écritures. H. BARRÉ, « Homélie », *Dictionnaire de spiritualité* 7, Paris, 1969, p. 597 et suiv. ; R. GRÉGOIRE, *Homéliaires liturgiques médiévaux. Analyse de manuscrits*, Spolète, 1980, spéc. p. 18-24 ; T. N. HALL, « The Early Medieval Sermons », *loc. cit.*, spéc. p. 203-212.

⁶ T. Amos recense 970 sermons composés entre 750 et 950 : T. L. AMOS, *The Origin and Nature of Carolingian Sermon*, Michigan State University, 1983 ; thèse non publiée citée par M. DIESENBERGER, « Introduction : Compilers, Preachers and their Audiences in the Early Medieval West », *Sermo doctorum, loc. cit.*, p. 1-24, spéc. p. 3.

s'adressaient-ils à des clercs ou à des laïcs ? Ces usages ne s'excluaient probablement pas ainsi qu'en attestent les études récentes sur l'auditoire des prédicateurs carolingiens⁷.

Raban Maur (vers 780-856), immense érudit et proluxe exégète, participe à cette offensive pastorale en composant deux recueils d'homélies, l'un, entre 822 et 825, envoyé à l'archevêque Haistulf de Mayence et le second, vers 854-855, dédié à l'empereur Lothaire⁸. Élaborés pour des destinataires différents, à trois décennies d'intervalle, le premier alors que Raban est abbé de Fulda et le second, en tant qu'archevêque de Mayence⁹, ces deux recueils mettent en évidence l'apport concret de Raban à la mise en œuvre de la réforme de la société carolingienne. Comment Raban conçoit-il cette mission primordiale de prédication ? Comment les prédicateurs peuvent-ils, selon lui, contribuer à la réforme de l'*ecclesia* terrestre ?

1. L'importance accordée à la mission de prédication dans l'œuvre de Raban Maur

Dès ses premiers écrits, Raban met en valeur la mission du prédicateur au sein de l'*ecclesia* terrestre, conformément aux injonctions réitérées des souverains carolingiens. À cet égard, il s'affirme comme l'héritier d'Alcuin – dont il a été l'élève à partir de 797 à la cour impériale puis à Tours probablement jusqu'en 804 : dans l'entourage de Charlemagne, c'est l'abbé de Saint-Martin-de-Tours qui approfondit le plus la réflexion sur la prédication. Dans sa correspondance, le prédicateur apparaît comme un agent du gouvernement qui a pour tâche de rappeler à tous les fidèles les principes de la vraie foi, de les exhorter à la conversion des mœurs et à l'accomplissement de la mission qui leur est assignée au sein de l'*ecclesia* terrestre. En outre, des pasteurs aux mœurs saines ne suffisent pas. Alcuin réfléchit davantage à la promotion d'une « nouvelle catégorie de clercs actifs au sein de l'Église franque, une sorte d'agents ecclésiastiques au service du pouvoir politique » et prône « l'engagement total des clercs dans la prédication en vue de l'expansion rapide, efficace et sincère du message chrétien sur l'ensemble du territoire soumis à la domination franque »¹⁰.

À la génération suivante, sous Louis le Pieux, l'injonction d'instruire les clercs et le peuple par la prédication reste constante, cependant légèrement infléchie sous l'effet de l'enrichissement de réflexion sur l'ordonnement de la société terrestre. La volonté de circonscrire plus précisément les missions du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel s'impose. Dans l'exégèse des livres historiques de Raban Maur par exemple, l'alliance étroite des *rectores* – souverains et hommes d'Église – demeure certes essentielle pour progresser vers le Salut mais la primauté au sein de l'*ecclesia* terrestre est désormais accordée à la figure du prophète, qui transmet la parole divine, au détriment de la figure du roi¹¹. Le prophète, que l'on peut assimiler au savant carolingien, en actualisant cette figure biblique, participe ainsi de l'ambitieux dessein impérial de mise en ordre de la société terrestre : il élucide et transpose le message des Écritures pour assigner à chacun une place définie par sa mission au service de l'empereur. Raban met en exergue le rôle du savant-prophète qui diffuse son savoir, en enseignant les sciences scripturaires au sein des écoles mais aussi en prêchant et en procurant des modèles de vie aux fidèles¹².

De fait, le prédicateur, qui appartient à l'ordre des clercs, acquiert une place éminente dans l'*ecclesia* terrestre. Cette haute conception de la mission de prédication apparaît dès le début de la carrière de Raban, dans le *De institutione clericorum*¹³, composé en 817-819, alors que Raban est moine à Fulda,

⁷ T. L. AMOS, « The Audience of the Early Medieval Sermon », *De l'homélie au sermon : histoire de la prédication médiévale*, éd. J. HAMESSE, X. HERMAND, Louvain-la-Neuve, 1993, p. 1-14 ; J. MCCUNE, « The Preacher's Audience, c. 800 – c. 950 », *loc. cit.*, p. 283-338.

⁸ Ces deux recueils sont présentés par H. Barré, *Les homéliaires carolingiens de l'école d'Auxerre. Authenticité. Inventaire. Tableaux comparatifs. Initia*, Vatican, 1962 (Studi e Testi 25), spéc. p. 13-17. Pour une liste complète de ses œuvres : R. KOTTJE, *Verzeichnis der Handschriften mit den Werken des Hrabanus Maurus*, Hanovre, 2012 ; à laquelle il faut ajouter quelques textes édités avec les lettres de Raban : *Hrabanus Mauri Epistolae*, éd. E. DÜMMLER, MGH, *Epistolarum tomus V, Karolini Aevi III*, Berlin, 1899, p. 379-516.

⁹ S. HAARLÄNDER, *Rabanus Maurus. Ein Lesebuch mit einer Einführung in sein Leben und Werk*, Mayence 2006.

¹⁰ F. CLOSE, *op. cit.*, p. 299-300.

¹¹ Raban s'est particulièrement intéressé aux livres historiques et a composé des commentaires de Josué, Juges, Ruth, 1-4 Rois, 1-2 Chroniques, Judith et Esther, dans lesquels il dévoile une vision précise de l'*ecclesia* terrestre : C. CHEVALIER-ROYET, *Lectures des livres des Rois à l'époque carolingienne*, thèse soutenue à l'Université de Paris-Sorbonne, sous la dir. de M. SOT, 2011.

¹² M. Pollheimer souligne aussi le lien étroit entre l'exégèse et la prédication : M. POLLHEIMER, *loc. cit.*, spéc. p. 210.

¹³ RABAN MAUR, *De institutione clericorum libri tres*, éd. D. ZIMPEL, Francfort-sur-le-Main, 1996.

mais déjà chargé de l'enseignement scripturaire auprès de ses frères. Ce traité, qui s'apparente à un aide-mémoire à destination des clercs, comprend trois livres sur les usages à adopter selon les directives des capitulaires d'Aix-la-Chapelle (816-817) pour unifier pratiques et structures monastiques à l'intérieur de l'empire¹⁴. Le premier chapitre du livre III¹⁵, qui décrit « ce que ceux qui veulent entrer dans l'ordre sacré doivent posséder et savoir », s'ouvre par un avertissement aux futurs clercs insistant sur le rôle fondamental de l'instruction :

Et il ne leur est en effet pas permis de négliger quoi que ce soit qui leur permettent soit de s'instruire eux-mêmes soit d'instruire leurs sujets, c'est-à-dire la connaissance des saintes Écritures, la pure vérité de l'histoire, les arts du discours, la description des mystères, l'usage de toutes les matières enseignées, la respectabilité de la vie dans la probité des mœurs, l'élégance dans la délivrance des sermons, le discernement dans l'exposé des dogmes et les remèdes divers contre les peines¹⁶.

Celui qui maîtrise ces matières et respecte ces préceptes s'affirme alors comme un recteur du peuple (*populi rector*) : la formation reçue par les postulants aboutit à l'acquisition de la capacité à enseigner, c'est-à-dire à se gouverner soi-même mais aussi à instruire les sujets (*subjectos*). Les conseils aux prédicateurs se lisent dans les chapitres conclusifs du livre III, chapitres 27 à 39 : la prédication est donc conçue comme l'aboutissement ultime de la formation reçue par les clercs. Ces chapitres sont constitués principalement d'une marqueterie de citations du *De doctrina christiana* d'Augustin et de la *Regula pastoralis* de Grégoire le Grand mais contiennent aussi des ajouts personnels de Raban qui précise, au chapitre 28 composé de trois extraits augustiniens, que la prédication vise ceux qui doutent, mais aussi les ignorants et les négligents ; une variante intéressante se glisse dans le texte : les auditeurs doivent être, selon Raban, exhortés (*monendi*) plutôt qu'instruits (*docendi*) alors qu'Augustin écrit que les auditeurs doivent être touchés (*movendi*) plutôt qu'instruits¹⁷. Le moine de Fulda insiste sur la nécessité de s'adapter à son auditoire : les chapitres 30 à 35 traitent des questions de forme, prodiguant des conseils à propos du langage et du ton à adopter. Le long chapitre 38 est consacré au contenu de l'enseignement qui doit s'accorder aux attentes de l'auditoire : ce chapitre est introduit par un passage de la main de Raban puis se compose d'une fine marqueterie de citations des *Moralia in Job* de Grégoire le Grand. À première vue, les citations grégoriennes sont redondantes par rapport à l'introduction de Raban : en fait, l'exigence ici soulignée – la nécessité de répondre de manière mesurée aux attentes de l'assemblée – semble tellement importante à Raban qu'il défend sa position avec des extraits des *Moralia*, qui permettent, en outre, d'énumérer les vices et les vertus que le prédicateur doit dénoncer ou louer face aux fidèles¹⁸.

Ce livre III du *De institutione clericorum* illustre donc l'importance accordée par Raban à la mission de prédication relevée par les clercs : en exerçant cette fonction, les membres de l'ordre consacré s'affirment comme des recteurs du peuple, le guidant sur la voie du Salut. En se chargeant du gouvernement des âmes, les prédicateurs participent directement à la mise en œuvre du programme de gouvernement impérial.

2. Les deux homéliaires composés par Raban Maur

Le premier homélaire, composé par Raban peu après le *De institutione clericorum*, alors qu'il est devenu abbé de Fulda, répond à une commande de l'archevêque Haistulfe de Mayence : les envois s'effectuent de manière échelonnée entre 822 et 825¹⁹, sur des « feuillets détachés » et se concluent par

¹⁴ Ces capitulaires de Louis le Pieux révèlent son « projet politique colossal, visant à mettre chacun à sa place dans une catégorie définie par sa mission au service de l'empire » : M-C. ISAÏA, *Histoire des Carolingiens (VIII^e-X^e siècle)*, Paris, 2014, p. 222.

¹⁵ Les livres I et II décrivent les pratiques nécessaires à la réforme de la vie monastique, conformément aux prescriptions du capitulaire de 817. Le livre III livre des conseils sur l'enseignement et les missions incombant aux clercs : sur la manière de lire les Écritures et les méthodes exégétiques (chap. 1 à 17), sur les arts libéraux (chap. 18 à 26) et sur les vertus et missions incombant aux clercs (chap. 27 à 39).

¹⁶ RABAN MAUR, *De institutione clericorum*, op. cit., III, 1, p. 462.

¹⁷ RABAN MAUR, *De institutione clericorum*, op. cit., III, 28, p. 574.

¹⁸ Le procédé est inversé et mérite donc d'être souligné : d'habitude, Raban complète souvent emprunts par une conclusion personnelle ou par une citation biblique, appuyant la démonstration. Ici, ce sont les citations grégoriennes qui corroborent la position de Raban.

¹⁹ Hypothèse de Raymond Étaix selon laquelle Raban était déjà abbé lorsqu'il a composé ces pièces ; les envois ont eu lieu avant la mort d'Haistulfe, survenue le 28 décembre 825 : R. ÉTAIX, « Le recueil de sermons composés par Raban Maur pour

une lettre détaillant la démarche et procurant une liste de *capitula* destinés à guider Haistulfe pour la confection du recueil²⁰. Celui-ci est connu grâce à l'édition de Georges Colvener, publiée à Cologne en 1626²¹, et compte soixante-dix textes²², répartis en deux parties annoncées dans la lettre-préface²³ : une première partie propose des homélies se succédant selon le calendrier liturgique, d'abord pour le temporel, pour le sanctoral et pour le commun des saints ainsi qu'une dédicace d'Église et une homélie pour les dimanches ; la deuxième partie offre des homélies sur les vices et les vertus. Dans sa lettre-préface, Raban précise aussi que ces textes étaient destinés à la prédication (*ad praedicandum populo*) mais aussi à la simple lecture (*ad legendum*)²⁴. Ses auditeurs ou ses lecteurs sont ses « frères, mais aussi des hommes et des femmes, clercs et laïcs »²⁵ : Raban écrit donc à destination d'un large auditoire.

Puis, suivant une requête de l'empereur Lothaire, Raban prépare au cours des années 854-855 un second homélaire commentant les Évangiles et les Épîtres, alors qu'il est devenu archevêque de Mayence²⁶ : cet imposant recueil se subdivisait en trois parties dont la troisième est aujourd'hui perdue²⁷. Le premier tome comprend des homélies pour la période s'étendant de la Vigile de Noël à la semaine sainte et le deuxième tome, pour la période de la Vigile de Pâques jusqu'au quinzième dimanche après la Pentecôte²⁸. La commande de Lothaire est précise : il réclame un manuel offrant des lectures à méditer pour chaque jour de l'année, non seulement pour les dimanches et fêtes liturgiques mais également pour les jours ordinaires de la semaine et pour des occasions spéciales créées par les crises politiques et économiques, afin que ces textes lui soient lus à la cour lors des repas²⁹. Raban lui adresse ce recueil d'homélies sur les Évangiles et les Épîtres, en soulignant qu'il ne propose pas de lectures quotidiennes selon l'ordonnement proposé par Lothaire mais en suivant le *comes* de Murbach, alors en usage à Mayence³⁰.

3. La mise en pratique des principes dans les homélies

La destination des homélies composées par Raban Maur est double, conçues pour la prédication, lors des offices ou d'un enseignement public dispensé auprès de clercs et de laïcs, ou comme des instruments de dévotion personnelle.

Haistulfe de Mayence », *Revue des Études Augustiniennes*, 32, 1986, p. 124-137, spéc. p. 137. Pour la date de décès d'Haistulfe : K. SCHMID, *Die Klostersgemeinschaft von Fulda im früheren Mittelalter*, Munich, 1978, vol. 2, p. 323.

²⁰ RABAN MAUR, *MGH Epist. V, op. cit.*, lettre 6, p. 391, spéc. l. 21-25.

²¹ RABAN MAUR, *Opera quae reperiri potuerunt omnia V*, éd. G. COLVENER, Cologne, 1626, p. 580-626 ; édition préparée par J. de Pamèle à partir d'un manuscrit non identifié et reproduite dans la *Patrologie Latine*, Paris, 1864, vol. 110, c. 9-134. Clare Woods annonce une nouvelle édition : C. WOODS, « *Inmaculata, Incorrupta, Intacta* : Preaching Mary in the Carolingian Age », *Sermo doctorum* : *loc. cit.*, p. 229-262, spéc. note 1 p. 229.

²² Clare Woods note que G. Colvener doutait déjà de l'authenticité des derniers sermons ; elle propose d'écarter les six derniers sermons de la collection présents dans le manuscrit utilisé par G. Colvener mais aujourd'hui non identifié et en ajoute six autres repérés dans le manuscrit Munich, Bayerische Staatsbibl., Clm 28459 : C. WOODS, « Six new sermons by Hrabanus Maurus on the virtues and vices », *Revue Bénédictine*, 107 (1997), p. 280-306.

²³ RABAN MAUR, *MGH Epist. V, op. cit.*, lettre 6, p. 391, l. 2-20.

²⁴ RABAN MAUR, *MGH Epist. V, op. cit.*, lettre 6, p. 391.

²⁵ « Et ideo, fratres dilectissimi, sive viri, sive feminae, sive clerici seu laici, secundum Apostoli admonitionem : *mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritus* (2 Cor 7, 1), perficientes sanctificationem in timore Dei », RABAN MAUR, *Homilia XLVII, De castitate et munditia*, PL 110, c. 88C.

²⁶ La requête de Lothaire ainsi que les lettres-préfaces de Raban introduisant les deux premières parties du lectionnaire sont conservées : RABAN MAUR, *MGH Epist. V, op. cit.*, lettres 49, 50 et 51, p. 503-506.

²⁷ Henri Barré a supposé que la mort de l'empereur Lothaire (29 septembre 855) avait interrompu le travail de Raban Maur, ce qui expliquerait l'absence du 3^e tome, hypothèse cependant réfutée par R. ÉTAIX, « L'homélaire composé par Raban Maur pour l'empereur Lothaire », *loc. cit.*, p. 212.

²⁸ Le premier tome est transmis par le manuscrit Iéna, Thüringer Universitäts- und Landesbibliothek El. f. 32 mais n'a pas fait l'objet d'une édition. Le 2^e tome est connu uniquement grâce à l'édition de G. Colvener : RABAN MAUR, *Opera quae reperiri potuerunt omnia V*, éd. G. Colvener, Cologne, 1626, p. 526 et suiv., reproduite dans la *Patrologie Latine*, PL 110, c. 135-458. Cette édition avait aussi été préparée par J. de Pamèle, à partir de manuscrits non identifiés. Quelques sermons ont en outre été transmis, de manière éparse, dans des collections médiévales. Voir R. ÉTAIX, « L'homélaire composé par Raban Maur pour l'empereur Lothaire », *Recherches Augustiniennes*, 19 (1984), p. 211-240 ; M. POLLHEIMER, « Hrabanus Maurus – The Compiler, The Preacher and his Audience », *Sermo doctorum, loc. cit.*, p. 203-228.

²⁹ RABAN MAUR, *MGH Epist. V, op. cit.*, lettre 49, p. 503, l. 21-38.

³⁰ RABAN MAUR, *MGH Epist. V, op. cit.*, lettre 50, p. 505, l. 20-25. Voir R. ÉTAIX, « L'homélaire composé par Raban Maur pour l'empereur Lothaire », *loc. cit.*, ici p. 239-240.

Les sources de Raban sont multiples : s'appuyant sur une immense érudition, il recueille l'héritage patristique, homilétique et exégétique, légué principalement par Ambroise, Augustin, Bède, Césaire d'Arles, Grégoire le Grand, Maxime de Turin pour le premier recueil, et par Ambroise, Bède, Grégoire, Jérôme et Isidore de Séville pour le second ; il puise aussi dans les œuvres contemporaines d'Alcuin ou de Smaragde et, largement, dans ses propres commentaires scripturaires³¹. La méthode mise en œuvre est rigoureuse, appliquée avec constance, comparable à celle des commentaires bibliques : l'explication associe deux niveaux de lecture, d'abord littéral puis spirituel, afin d'actualiser le message biblique. Dans le deuxième recueil, composé pour Lothaire, Raban rappelle systématiquement, au début de chaque homélie, la péripécie biblique commentée. Très souvent, Raban conclut lui-même son homélie, complétant ainsi ses emprunts, pour en actualiser ou en renforcer la signification.

Deux exemples, extraits de l'homélaire envoyé à Haistulf, peuvent illustrer la méthode de Raban. L'homélie VII, pour la fête de l'Épiphanie³², débute par une explication adressée à ses très chers frères (*fratres charissimi*) éclairant le sens du terme grec « Épiphanie », manifestation de Dieu. Puis l'explication spirituelle se déploie, par le biais d'un mécanisme typologique : le prédicateur établit une correspondance entre les dons des rois mages au Christ enfant – or, encens et myrrhe³³ – et les trois vertus théologiques, la foi, l'espérance et la charité, représentant les dons que chaque fidèle doit accomplir pour honorer son Dieu. Le prédicateur s'inclut parmi les fidèles, en utilisant la première personne du pluriel (*offeramus*), ce verbe martelant chaque début de phrase pour donner plus de force à l'exhortation. Le mécanisme typologique permet donc d'actualiser le récit biblique et procure au prédicateur le moyen de développer un enseignement moral sur le rôle des vertus théologiques dans le cheminement vers le Salut. L'homélie XIV, pour le dimanche des Rameaux³⁴, est bâtie de manière similaire : elle fait référence à l'entrée solennelle de Jésus dans Jérusalem, monté sur un ânon sur lequel les apôtres ont disposé leurs manteaux, et salué par une foule déroulant des vêtements à terre avant son passage³⁵. La première partie de l'homélie résume le récit évangélique ; puis, dans une deuxième partie, le prédicateur s'appuie à nouveau sur des correspondances typologiques pour élucider le sens de cet épisode : l'ânon sur lequel est monté Jésus renvoie au peuple des Gentils, c'est-à-dire à l'ensemble des fidèles – incluant le prédicateur puisque Raban emploie encore la première personne du pluriel (*Asinus [...] gentilem populum significat unde nos sumus*) ; les apôtres menant l'ânon renvoient à la prédication (*per praedicationem Evangelii*) qui guide les Gentils ; les manteaux posés sur le dos de l'ânon renvoient aux préceptes du Seigneur, couvrant de la grâce de l'Esprit la nudité pécheresse des Gentils ; enfin, la foule, saluant le passage de Jésus, renvoie aux martyrs, offerts en exemple aux Gentils. Ce jeu de correspondances permet au prédicateur de délivrer un enseignement moral : les fidèles doivent suivre les exhortations délivrées par les prédicateurs et l'exemple des martyrs dans leur cheminement vers le Salut. Cette méthode, associant lecture littérale puis interprétation spirituelle fondée sur des correspondances, est également mise en œuvre dans les homélies du second recueil, comme en attestent les exemples des homélies 83 et 84, étudiées en détail par Marianne Pollheimer³⁶. L'enseignement moral tiré de l'explication spirituelle est cependant différemment orienté dans ces homélies envoyées à Lothaire, plutôt formulé à destination des *rectores, maiores* et *praepositi*, chargés de guider le troupeau des fidèles vers le Salut, à la manière d'un miroir des princes.

Par le biais du *De institutione clericorum* et de ses homélaïres, Raban participe donc à la réflexion carolingienne sur la prédication, sur ses fins et sur les formes qu'elle doit emprunter. Ses homélies, rigoureusement construites, mettent à la portée des élites, et éventuellement du peuple, la quintessence de l'héritage patristique et d'œuvres contemporaines. Elles répondent à des finalités multiples : elles offrent tout d'abord un solide enseignement scripturaire, éclairant par des explications littérales, les lectures effectuées durant l'année liturgique ; elles mettent en évidence le sens des rites chrétiens qui doivent façonner la vie des fidèles, contribuant ainsi à l'unification de la société carolingienne ; elles dispensent un enseignement moral, exhortant les fidèles à suivre les préceptes évangéliques ; enfin, elles instruisent des mystères de la Révélation, en utilisant un principe allégorique d'explication, fondé comme pour l'enseignement moral, sur des correspondances typologiques. Raban s'affirme donc

³¹ S. CANTELLI, *Hrabani Mauri opera exegetica. Repertorium Fontium*, Turnhout, 2006, spéc. vol. 3, p. 1211-1250.

³² *Homiliae VII, In epiphania Domini*, PL 110, c. 18B-19B ; construite avec trois passages empruntés à un sermon pseudo-augustinien, systématiquement complétés par des passages de la main de Raban : S. CANTELLI, *op. cit.*, p. 1212-1213.

³³ Mt 2, 1-12.

³⁴ *Homiliae XIV, In die palmarum*, PL 110, c. 29B-30D ; la source de cette homélie n'est pas identifiée mais Silvia Cantelli ne propose pas de l'attribuer à Raban : S. CANTELLI, *op. cit.*, p. 1214.

³⁵ Mt 21, 1-10, Mc 11, 1-10, Lc 19, 28-40, Jn 12, 12-15

³⁶ M. POLLHEIMER, « Hrabanus Maurus – The Compiler, The Preacher and his Audience », *loc. cit.*, p. 216-224.

comme un agent du gouvernement impérial, appliqué à mettre en œuvre la réforme définie dans les capitulaires : d'une part, il contribue, avec le *De institutione clericorum* à la formation des prédicateurs, chargés d'instruire le peuple ; d'autre part, il procure, dans ses homéliaires, un enseignement très concret destiné à la fois aux clercs et aux laïcs. Ainsi Raban Maur relève-t-il, aux côtés de ses confrères, abbés, évêques et archevêques, et de l'empereur, sa mission de *rector* de la société carolingienne et concourt-il au gouvernement des hommes en guidant les âmes sur la voie du Salut.